



Comment partir en stage du ministère des affaires étrangères ?

1. Les conditions de participation :

- Être de nationalité française ou ressortissant européen.
- Être majeur(e).
- Être inscrit(e) à l'Université Paul-Valéry Montpellier.
- Être en 2ème année de Licence au minimum.

2. Les champs disciplinaires concernés

Sont concernés les étudiants préparant un diplôme de Sciences Politiques, Relations Internationales, Langues Étrangères Appliquées, et Informatique.

3. La procédure

Vous devrez vous inscrire en ligne sur le [site du MAE](#) et consulter les différentes offres sur le site afin de faire votre choix.

Une fois votre choix murement réfléchi, vous devez transmettre l'accord écrit de votre responsable pédagogique (de stage) à [M. Rahmane Amara](#), bâtiment administratif – 208 B (bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Le cas échéant, il vous appartiendra de solliciter la prolongation de votre stage directement avec votre structure d'accueil.

4. Remarques

Attention : Seules seront recevables les candidatures validées par l'UPVM. Les frais de voyage, de trajets, de nourriture, d'hébergement ou toute autre dépense liée au stage sont à la charge du stagiaire. Durant son séjour, le stagiaire ne peut prétendre à aucune rémunération de la part de l'administration.

Le Ministère des Affaires Étrangères ne participant pas à la mise en œuvre de ces stages, les conditions d'accueil du stagiaire sont laissées à la libre appréciation de l'établissement sollicité.

Dans certains pays d'Amérique et d'Asie, les échanges culturels sont mis en œuvre non pas par les établissements Culturels mais par le réseau des Alliances Françaises. Les candidats peuvent s'adresser dans ces cas directement à l'Alliance Française de Paris pour une assistance dans la recherche d'un établissement d'accueil, dans l'organisation et la contractualisation du stage d'études :

101, boulevard Raspail
75270 Paris cedex 06

Au terme de son stage, l'étudiant(e) communiquera un exemplaire de son compte-rendu, éventuellement accompagné de remarques sur les conditions matérielles dans lesquelles s'est déroulé le stage, ces dernières précisions étant destinées à faciliter l'information des futurs candidats.